

pères, vous savez que ce n'est pas la passion qui m'a porté à prendre Sara pour épouse ; mais que je n'ai accompli cet acte que par le désir bien légitime d'avoir une postérité qui puisse vous servir, vous aimer et vous glorifier sur la terre, afin de vous bénir à jamais dans le Ciel."

Sara se prosterna aussi et adressa la même prière au Seigneur, et nous savons par l'histoire que leurs vœux si légitimes et si ardents montèrent devant le trône de Dieu et qu'ils redescendirent sur la tête de ces jeunes époux en torrents de grâces et de bénédictions. En effet, Tobie et Sara coulèrent ensemble de longs jours, dans la paix la plus parfaite ; et ils eurent le bonheur insigne de contempler, vivant dans la prospérité, leurs descendants jusqu'à la cinquième génération.

Jeunes époux chrétiens, soyez bien persuadés que si tous ceux qui entrent dans le saint état du mariage, imitaient la conduite si édifiante de Tobie et de Sara, toutes les familles seraient vertueuses, exemplaires et prospères comme le fut celle de ces saints époux.

Maintenant il est bon de vous rappeler, dès cet instant, une importante parole de St. Augustin, qui, si vous la comprenez bien, influera sur toute votre conduite, car elle vous donnera une juste idée de la sainteté de votre état : " La société domestique ou la famille est une église privée dont les parents sont les prêtres et les enfants les fidèles." Qu'ils sont admirables les enseignements de notre sainte religion, et qu'ils sont bien capables de relever les époux à leurs propres yeux ! Voici une autre pensée qui vous sera encore très salutaire, jeunes époux. Le vide s'est fait autour de vous, mais vous n'êtes pas seuls dans votre chambre nuptiale ; deux amis fidèles et dévoués vous sont restés pour vous proté-